

Formation

Gymnastique masculine

Juges - Code FIG

Besançon - 20/11/2022



Organisateur

Comité Régional Bourgogne - Franche-Comté

Public concerné

- Juges à partir de 15 ans révolus – ouvert aux animateurs de gymnastique masculine
- Obligation d'être licencié au moment de l'inscription

Contenu :

- Recyclage des juges libres et découverte du nouveau Code FIG pour les juges intéressés et moniteurs

Organisation du stage Les groupes seront constitués en début de stage

Lieu, dates et horaires :

- Lieu : **Centre diocésain - 20 Rue Mégevand - 25000 Besançon**
- Date : **Dimanche 20/11/2022**
- Horaires – **Accueil : 8 h 45 Début : 9 h – Fin : 17 h**

Repas - hébergement Repas pris sur place au Centre diocésain (compris dans le prix)

Amener :

- Code FIG 2022/2024
- Programme fédéral 2022-2023
- De quoi prendre des notes

Contact le jour du stage : Thomas SCHREPF - 06 09 57 78 27

Inscription :

- Date limite d'inscription : **09/11/2022**
- Date limite de retour des autorisations et de règlement : **15/11/2022**
- Nombre minimum de stagiaires : **8**
- Coût : **25 €**

À régler par virement (RIB en pièce jointe de l'accusé de réception).

Veillez à choisir le RIB du bon organisateur SVP.

Code à inscrire lors du paiement par virement ou par carte bancaire **avec le nombre de personnes : GM-JUGES-20/11/2022**

Aucune inscription n'est prise en compte sans paiement avant la date limite

Pour tous renseignements complémentaires : **stages@fscf-bfc.fr**

Les conditions d'inscription en stage sont accessibles sur le site internet**

Autorisations parentales :

À joindre obligatoirement à toute inscription de stagiaire mineur (e). Elle doit être remplie par les parents ou tuteurs et arriver au siège avant la date limite de retour des autorisations ci-dessus.

Elle est accessible « pré-remplie » lors d'une inscription depuis l'instance internet des associations et sur l'accusé de réception reçu.

* Pour toute inscription **un accusé de réception est envoyé directement aux stagiaires, correspondants et trésoriers de l'association** (si les courriels sont bien renseignés dans l'instance de l'association). **Toutes les informations (RIB, dates de retour, lien vers la circulaire...) sont notés sur ce courriel. Si vous ne le recevez pas, vérifier vos spam. En cas de difficulté, nous contacter.**

** L'approbation des conditions d'inscription est nécessaire à l'inscription.
Le stage terminé,, après vérification des présences, les attestations et les factures acquittées sont créées et sont disponibles dans l'instance de l'association.

Accès au lieu de stage



Inscriptions directement sur le site internet (pour les associations de Bourgogne-Franche-Comté)*



* Mode d'emploi pour s'inscrire depuis l'instance internet



Autorisation parentale vierge



Conditions d'inscription

